

CAPACITÉ DE MÉDECINE "ÉVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR"

FORMATION DIPLÔMANTE



FORMATION CONTINUE



La capacité Douleur est le pré-requis minimum pour diriger une consultation ou un centre de traitement de la douleur.

Une Formation Spécialisée Transversale (FST) douleur est mise en place depuis novembre 2018 mais le nombre d'internes formés ne permet pas d'assurer le renouvellement des médecins de la douleur et des responsables de structures.

Le renouvellement des médecins lié à la démographie médicale actuelle ainsi que la nécessité de développer de nouveaux centres ou consultations de la douleur imposent de poursuivre cet enseignement pour former les futurs responsables de structures et les futurs médecins de la douleur d'Ile de France. A ce jour, les capacités de Paris IDF regroupent environ 70 étudiants en cursus.

Conditions d'admission

Public concerné et titres requis :

La capacité douleur s'adresse exclusivement à des médecins thésés, quelle que soit leur orientation et leur spécialité d'origine.

Inscription

La capacité douleur se déroule sur deux années universitaires.

La procédure d'inscription comporte deux étapes :

1 - Autorisation pédagogique :

Pour obtenir une autorisation pédagogique, à partir de la rentrée universitaire 2022 /2023, vous devez déposer un dossier via l'application candidature universitaire e-candidat. Les validations se feront en ligne par le responsable de la formation et/ou le secrétariat pédagogique.

Clôture des candidatures le 22 juillet 2022 à 12h.

> Accédez à la plateforme E-Candidature

[Les candidatures 2022-2023 sont closes](#)

2 – Inscription administrative

Une fois autorisé(e) à vous inscrire, le dossier d'inscription et un lien d'inscription pédagogique vous seront envoyés. Vous pourrez alors communiquer les pièces justificatives demandées.

Tarifs :

Droits d'inscription universitaire : 502,00 € chaque année universitaire

Pour la première année, le paiement s'effectue en deux fois : 251,00 € au moment de l'inscription aux enseignements du probatoire et à l'examen du probatoire ; puis 251,00 € pour les stagiaires admis à poursuivre la préparation.

Pour la seconde année, le paiement s'effectue en une fois : 502,00 € au moment de la réinscription.

Contenu de la formation

Enseignement préliminaire pour l'examen probatoire (21h)

Enseignement de 1ère et de 2ème année: 140 h

30 jours de stage prévus en tout pour les deux années de capacité douleur

Contrôle de connaissances

1) Examen probatoire préalable à l'inscription :

Il fait suite à un enseignement de 3 jours reprenant les bases anatomiques, physiologiques, pharmacologiques et psychologiques indispensables pour suivre l'enseignement de la Capacité.

- examen écrit anonyme de 3 heures comportant 6 questions
- note moyenne égale à 10/20 pour obtenir l'autorisation d'inscription en 1ère année
- aucune dérogation de passation de l'examen probatoire n'est accordée.

2) Modalités de validation des enseignements de la Capacité :

a) Examen de fin de 1ère année portant sur le module de connaissances fondamentales.

- un examen écrit anonyme de 3 heures comportant 6 questions
- note de 10/20 pour le passage en 2ème année
- examen écrit de rattrapage pour les étudiants ayant obtenu une note entre 8 et 10/20 à la 1ère session

b) Examen de fin de 2ème année portant sur l'ensemble du programme clinique et thérapeutique

- examen écrit anonyme de 3 heures comportant 6 questions dont 3 cas cliniques
- examen oral: mise en situation et un cas clinique
- double correction entre le jury local et une autre université (tirée au sort) organisant l'enseignement de la capacité
- la réussite à l'examen écrit (note au moins égale à 10/20) ou après oral de rattrapage (pour les candidats ayant obtenu une note entre 9 et 10/20 à l'examen écrit) conditionne le passage à l'examen oral.

L'obtention de la Capacité est soumise à :

- la réussite à l'examen écrit
- la réussite à l'examen oral
- la validation des stages cliniques par le Comité Pédagogiques local

Stages

3) Modalités de validation des stages

- définies par le règlement intérieur de la Capacité
- chaque étudiant a un carnet de stage qu'il fait remplir par les responsables de stage clinique au fur et à mesure de ses stages
- lieux de stage principal et complémentaire sont tous des unités ou des centres pluridisciplinaires de prise en charge de patients douloureux chroniques ou cancéreux.
- les stages cliniques sont d'une durée de 30 jours temps plein à effectuer avant l'examen oral de fin de 2ème année.

Adresses et coordonnées

Nom et qualification du coordinateur de l'enseignement :

Pr Nadine Attal PUPH

Coordinateur de l'enseignement UVSQ

Faculté de médecine Versailles Saint Quentin

INSERM U987 et Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur

Hôpital Ambroise Paré

9 Avenue Charles de Gaulle

92100 Boulogne Billancourt

Tél.: 01 49 09 45 08 (secrétariat Arianne Roquefort Villeneuve)

Fax: 01 49 09 44 35

nadine.attal@aphp.fr

Contacts formation continue

Pour toute question concernant :

- » les candidatures
- » le contenu des enseignements
- » le planning de formation et les dates
- » les lieux de formation

- » les modalités de stage
- » les examens

contacter l'équipe pédagogique :

Professeur Nadine Attal : nadine.attal@aphp.fr

Pour toute question concernant :

- » inscription administrative
- » suivi du dossier de prise en charge
- » contractualisation
- » convention de stage
- » envoi du diplôme

Contactez Madame Deschamps : morgane.deschamps@uvsq.fr